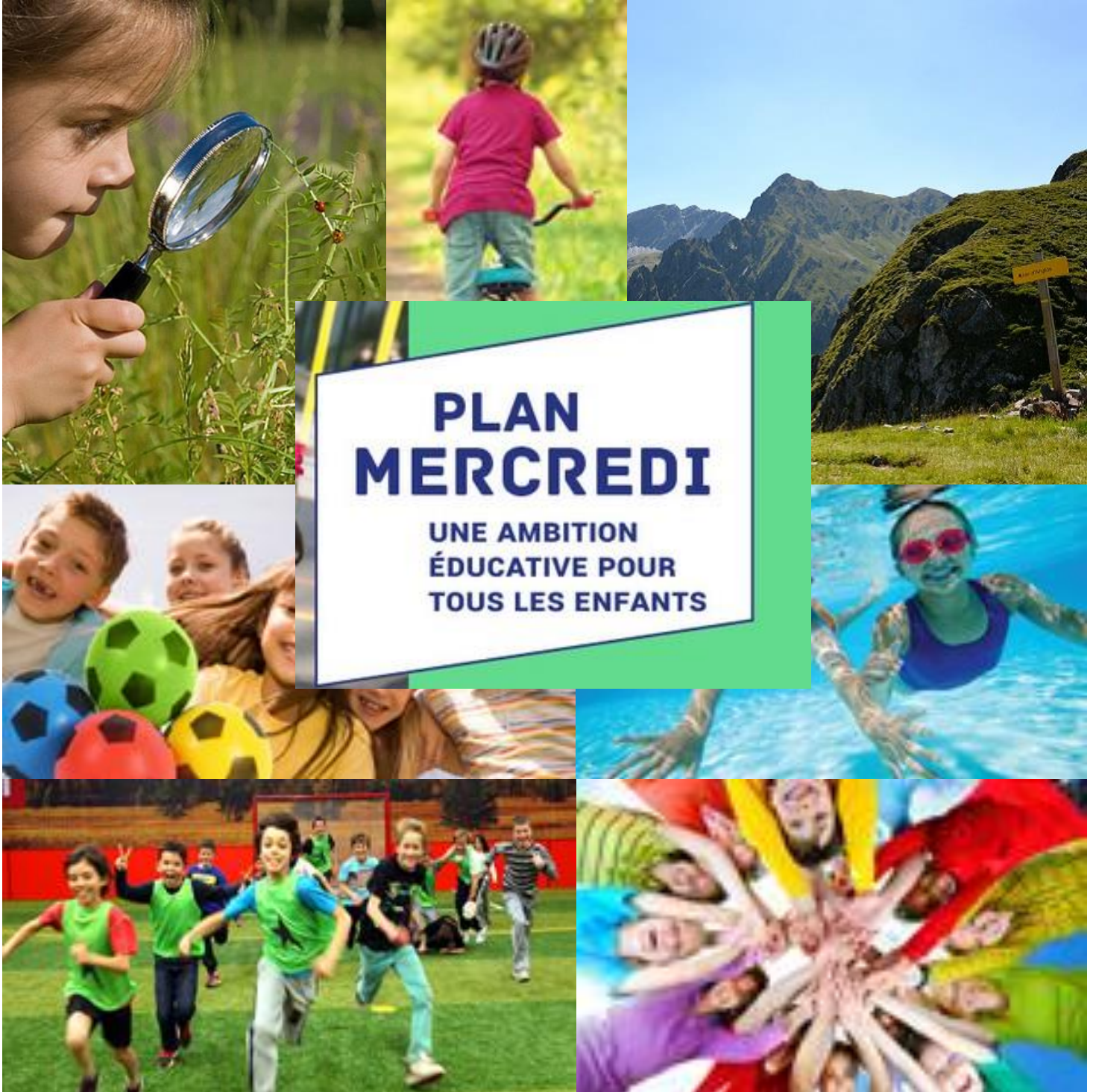


# Une manière de voir le monde autrement...



**PLAN  
MERCREDI**  
UNE AMBITION  
ÉDUCATIVE POUR  
TOUS LES ENFANTS





## PLAN

<b>1)</b>	<b>Porteur du projet</b>	<b>p 3</b>
<b>2)</b>	<b>Territoire et écoles concernés</b>	<b>p 3</b>
<b>3)</b>	<b>Pilotage et coordination</b>	<b>p 3</b>
<b>4)</b>	<b>Objectifs et moyens</b>	<b>p 4</b>
<b>5)</b>	<b>Organisation</b>	<b>p 11</b>
<b>6)</b>	<b>Activités</b>	<b>p 25</b>
<b>7)</b>	<b>Signatures</b>	<b>p 26</b>

### Annexes

- 1) Charte du restaurant scolaire**
- 2) Projet pédagogique périscolaire**
- 3) Règlement intérieur**



# PLAN MERCREDI

Il nous apparaissait important d'aménager notre projet sur ce temps si particulier que représente le mercredi. En effet, il représente une coupure dans la semaine scolaire des enfants ce qui leur permet de « souffler », se reposer, découvrir d'autres milieux...

Ce projet pédagogique si particulier est en constante évolution afin d'être au plus près des besoins et des envies des enfants.

## 1) Porteur du projet

**Commune ou EPCI porteur du projet** : Commune de Pougues-Les-Eaux

**Nom, fonction et adresse du responsable du projet** : Mme CANTREL, Maire de la commune  
Mairie, Parc Simone Veil, 58320 Pougues-Les-Eaux

## 2) Territoire et école concernés

Le territoire concerné est la commune de Pougues-Les-Eaux.

Les écoles concernées sont : les écoles primaire et maternelle de la commune

## 3) Pilotage et coordination

### **Composition et fonctionnement du comité de pilotage**

*Le comité de pilotage est composé :*

- Elus municipaux
- La Caisse d'Allocation Familiale
- La DDCSPP
- La directrice du groupe scolaire
- Les associations de la commune
- Les parents d'élèves
- La coordinatrice enfance jeunesse de la commune

*Coordinateur du PEDT :*

Nom : FUSEAU Muriel

Fonction : Coordinatrice enfance jeunesse

Adresse : Mairie, Parc Simone Veil, 58 320 Pougues-Les-Eaux

Adresse mail : [alsh.coordo@ville-pouguesleseaux.fr](mailto:alsh.coordo@ville-pouguesleseaux.fr)

Téléphone : 06.07.30.98.62

## 4) Objectifs et moyens

### 4.1) Partenaires :

- La Caisse d'Allocation Familiale
- La MDNDE (ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports)
- Les associations de la commune
- Les parents d'élèves
- La directrice du groupe scolaire



#### → L'école

◆ Depuis de nombreuses années nous n'avons eu de cesse de travailler ensemble avec des objectifs et des projets communs... (NAP, gestion de la crise sanitaire, conseil d'école, rencontre des familles, suivi commun des enfants, règlement en commun, fiche de renseignement commune...)

◆ La gestion de notre conseil municipal enfants se fait aussi en collaboration (Discussion avec les enseignants et échange avec les familles pendant le conseil d'école, vote des enfants et présentation des « meetings » des enfants pendant le temps scolaire).

#### → Les associations sportives

Suite au travail réalisé sur les NAPS, nous avons réussi à mettre en place un partenariat solide avec plusieurs associations, mais en raison de contraintes budgétaires et de manque de candidats les associations sportives n'ont pas pu réembaucher d'animateur. Les relations sont donc aujourd'hui plus difficiles.

Des navettes organisées par le club de football sont actuellement réalisées.

#### → Les associations culturelles

◆ L'école de musique : Aucun échange n'est mis en place et nous souhaiterions les approfondir

◆ Les amis du Lacs : des échanges sont organisés avec cette association notamment sur les mercredis .... (Présentation de spectacle)

**En résumé, Ces dernières années beaucoup de projets et d'échanges ont été suspendu en raison de la crise sanitaire et nous souhaiterions réinvestir ce travail sur nos mercredis.**

#### **4.2) Objectifs éducatifs du Plan mercredi partagés par les partenaires**

► **Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne ainsi que le développement physiologique affectif et intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.**

► **Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.**

► **Favoriser l'accueil éducatif tout en permettant à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs éducatif en développant notamment des activités culturelles et sportives en direction des enfants,**

► **Garantir une continuité éducative sur notre commune en incluant notamment un lien direct entre le projet d'école et l'organisation des activités péri et extrascolaires (Les activités extrascolaires seront donc mises en place en prolongement et en complémentarité du service public d'éducation)**

*Et plus particulièrement.....*

**↳ Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs**

L'enfant se construit sur différents lieux (à la maison, à l'école, dans les structures périscolaires et extrascolaire, dans les associations, dans la ville...) sur différents temps (pendant le temps de la classe, avant et après l'école ou sur son temps libre...), avec différents partenaires (les parents, les enseignants, les animateurs, les clubs.....), mais aussi par les échanges avec les camarades de son âge.

Les actions développées dans le cadre du projet recherchent ainsi la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaires, familial et temps libre) et entre les différents acteurs (scolaires, périscolaire et extrascolaires et associations). L'offre éducative développée sur les temps périscolaires et extrascolaires est en ce sens définie en articulation avec le projet d'école. La complémentarité entre les acteurs de l'éducation est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins.

Plusieurs projets communs sont déjà en réflexion.

**↳ Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation**

La mise en place d'une communication de qualité avec les familles, au sein des différentes structures qui accueillent les enfants, revêt un caractère important, pour garantir la continuité éducative. Les différents lieux de l'espace éducatif, ainsi que les actions qui s'y déroulent doivent leur être rendus lisibles et visibles.

Des actions permettant des échanges avec les familles (fête de fin d'année, soirée familles, spectacles...) sont aussi des moyens nous permettant d'appréhender cet objectif.

L'intégration des parents d'élèves au comité de pilotage est aussi un moyen pour favoriser les échanges... Il convient dans ce cadre de veiller à ce qu'ils puissent y prendre leur place en leur permettant d'y être initiateur de projets, et à leur donner les moyens d'améliorer le lien avec l'ensemble des parents qu'ils représentent.

### **☞ Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants**

La commune de Pougues dispose de nombreuses salles à proximité de l'école permettant de décloisonner au mieux les activités sur les temps péri et extrascolaire. En effet, l'équipe municipale a fait le choix de laisser un maximum de locaux à l'équipe d'animation permettant ainsi par ce biais la mise en place de petits groupes dans des conditions propices aux apprentissages et découvertes.

Salle à disposition : (salle des fêtes, salle informatique, ancien bâtiment de la bibliothèque, ancienne salle de classe, ancien restaurant scolaire...). Une entente entre les différents acteurs (enseignants, associations et animateurs) a été mise en place permettant de laisser l'enfant au centre des préoccupations.

Les activités mises en place par l'équipe d'animation permettent aux enfants la découverte de multiples activités tant sur le plan sportif que culturel.

Une recherche permanente et concertée sera mise en place entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante

L'objectif des acteurs dans le cadre du PEDT est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture à tous les enfants, en levant les éventuels obstacles économiques. Une tarification basée sur le quotient familial des familles est mise en place sur tous les temps péri et extrascolaires.

La mise en place des ateliers découvertes dans le cadre du périscolaire, qui bénéficie d'une politique tarifaire visant l'égalité d'accès, permet également aux enfants de s'initier à des activités qu'ils n'auraient peut-être pas pu découvrir par ailleurs, pour des raisons financières.

### **☞ Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant**

L'offre éducative sera également de qualité et permettra le développement et l'épanouissement de l'enfant si elle respecte ses rythmes. Il s'agit d'un objectif historique poursuivi par la commune et ses partenaires, ici conforté dans le cadre du PEDT.

Le temps de l'enfant est souvent découpé entre les moments qu'il passe en famille, à l'école et dans la structure de loisirs. Il s'agit donc d'adapter les différentes formes de l'offre éducative par un travail de concertation dans un souci constant de respect du rythme de l'enfant.

Des efforts importants ont déjà été menés dans ce sens pour qualifier le temps de pause méridienne et en faire un véritable temps de coupure, bien articulé avec le temps scolaire (un travail sur les horaires de l'école a même été réalisé dans ce sens). Les efforts entrepris seront ainsi poursuivis : le temps de la pause méridienne doit permettre aux enfants, selon leurs besoins et leurs envies, et toujours dans le respect de leur rythme, de se ressourcer, de pratiquer des activités libres ou encadrées en intérieur ou en extérieur, dans un cadre sécurisé.

La réflexion sur la mise en œuvre de la réforme scolaire a permis de mettre en évidence une amélioration possible dans l'organisation de la pause méridienne.

### **► Favoriser l'éducation à la citoyenneté en contribuant, dès l'enfance, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.**

#### **Et plus particulièrement.....**

### **☞ Consolider la mise en place et le suivi de notre conseil municipal enfant**

C'est par le biais notamment de la création de notre conseil municipal enfant que nous avons décidé d'appréhender cet objectif nous permettant d' :

- Associer les plus jeunes à la vie locale.
- Apprendre les règles de la démocratie.
- Aider les enfants à devenir des citoyens responsables
- Découvrir le fonctionnement d'une commune.

- Associer les enfants aux projets qui les concernent.

**►Favoriser le développement d’une dynamique partenariale au sein des différentes associations et structures de la commune et des environs,**

L’ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l’enfant de s’intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit.

La mise en place des ateliers de découvertes, avec la participation de différents clubs sportifs et culturels de notre commune est de nature à favoriser cet objectif. Les enfants identifient d’autres adultes référents au sein de la commune en dehors des habituels acteurs scolaire et périscolaires. Ces échanges sont importants pour conforter le lien social existant sur la commune et faire des enfants des acteurs de la vie locale de demain.

Des activités de découverte doivent également pouvoir créer **des passerelles** pour les enfants, envers les actions proposées sur le temps extra-scolaire par ces différentes associations.

**De manière générale : Voici un tableau plus précis des objectifs des mercredis**

<b>A QUOI SERT UN MERCREDI</b>	<b>ACTIONS MISES EN OEUVRE</b>
Comme un lieu de détente	<p><b>Respect des rythmes des enfants au maximum. Un gros travail sur cet objectif sera réalisé</b></p> <p>Permettre eux enfants d’évoluer dans un cadre « bienveillant » propice à sa construction.</p> <p><b>Favoriser l’épanouissement de l’enfant</b></p>
Comme un lieu de socialisation	<p>Rendre l’enfant acteur de ses loisirs et lui permettre de trouver sa place parmi les autres</p> <p>L’enfant doit évoluer dans un univers juste, l’équipe doit véhiculer des valeurs de justice, solidarité et partage.</p> <p>Privilégier la communication directe entre tous les acteurs des mercredis</p>
Comme un lieu ludique	<p>L’enfant doit percevoir les mercredis comme un espace de jeu ou la mise en place (espaces /matériel/règles) doit favoriser la prise d’initiative et l’envie.</p> <p>Eviter les cadres trop rigides dans le fonctionnement confortable pour les adultes. Laisser des espaces de choix et de liberté aux enfants</p>
Comme un lieu de découverte	<p>Par le biais de nombreuses actions, projets..... l’enfant pourra découvrir, expérimenter.....</p>
Comme un lien avec le PEDT	Suivi des objectifs commun mis en place sur nos accueils

### **4.3) Locaux et installation utilisés**

#### **Groupe 3-6 ans (accueil de loisirs maternel):**

Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs maternel situé dans les locaux de l'école maternel

#### **Groupe 6-12 ans (accueil de loisirs primaire):**

Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs primaire situé avenue de Paris.

Ces locaux comprennent :

A l'intérieur :

- 2 salles d'activités
- 1 infirmerie
- 1 salle pour le matériel pédagogique
- Des sanitaires à l'étage et au rez-de-chaussée
- 1 cave
- 1 local d'entretien (fermé à clef)
- 1 bureau

A l'extérieur :

- Un préau
- Un marabou (l'été uniquement)
- Une pièce réservée au matériel pédagogique
- Un parc arboré dans l'enceinte du centre, équipé d'un jeu fixe de plein air

D'autres locaux peuvent aussi être utilisés par le service :

- La salle informatique
- La salle polyvalente
- Le terrain de basket extérieur
- Le city situé à côté de la maison des jeunes
- Les terrains des Chanternes s'ils sont disponibles

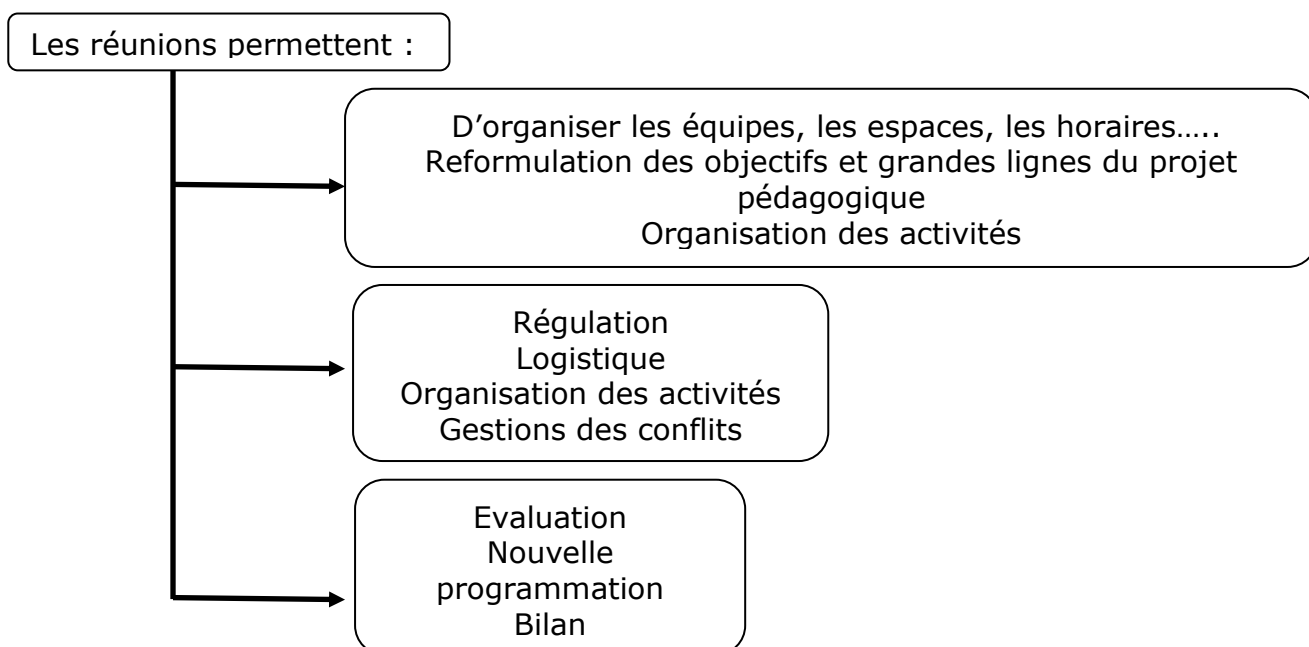




## 4.4) Modalité et suivi de l'évaluation

### Les réunions d'équipes

Des réunions d'équipes sont organisées toutes les semaines. Elles servent à faire le point sur l'organisation des équipes, des sorties, et de la vie quotidienne. Elles permettent également aux animateurs d'étudier leurs points forts et faibles, de prendre du recul, de se remettre en question pour en tirer des leçons d'expérience et gérer les éventuelles difficultés rencontrées par les animateurs pour les prochains mercredis.



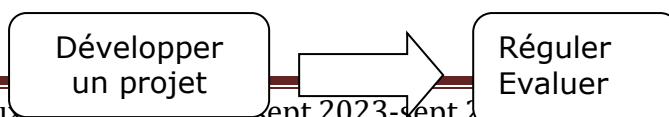
Chaque fois que cela parait nécessaire, le directeur peut profiter des temps calmes pour faire des rencontres de régulation autour d'un café avec des membres de l'équipe avec lesquels ils souhaitent s'entretenir

### Les réunions d'équipe thématiques sur des retours de formation

Après chaque formation effectuée par un membre de l'équipe, des réunions de retours de formation seront mises en place par chacun, afin de permettre à toute l'équipe de profiter des différents supports ou expériences découvertes en formation.

### Les réunions d'équipe «envie, idée, projet »

Des réunions ponctuelles sur la mise en place de nouveaux projets seront mises en place afin de déterminer les objectifs à atteindre et les modalités de mise en œuvre.



### **Les réunions de PEDT avec tous les acteurs**

Une à 2 réunions par années seront organisées afin de réaliser un point sur les actions en cours et de fixer les objectifs à atteindre. Ces réunions permettront à chacun de s'écouter et de mettre en place un projet commun.

### **Les réunions avec les enfants**

Afin de favoriser la vie du groupe, l'équipe s'engage à organiser des temps d'échange avec les enfants lors du goûter par exemple. Ces réunions auront pour but :

- De recueillir leurs impressions de leur journée
- De connaître les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer
- De désamorcer les problèmes existants
- De répondre à toutes leurs questions
- D'analyser la vie collective
- De permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer sur l'élaboration de leur planning d'activités et d'en être acteurs.

### **Les temps d'échanges avec les familles**

A Chaque temps d'accueil, l'équipe d'animation reste disponible pour échanger avec les familles sur les points forts et les points de l'accueil proposés. Ces échanges sont ensuite transmis en réunions d'équipe et travaillés.

### **Pourquoi ?**

#### *Pourquoi évaluons-nous ?*

Le processus d'évaluation nous permet de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique au regard du projet éducatif de l'association mais également de :

- Tirer des renseignements pour progresser
- Soutenir la motivation et l'engagement des personnes
- Identifier les nouveaux besoins ou évolution dans notre secteur
- Célébrer les succès et tirer des leçons des échecs.

#### *Comment évaluer ?*

Notre préoccupation est d'évaluer régulièrement le personnel, les parents, les enfants, les instances politiques, les moyens matériels et humains lors des réunions d'équipes et d'entretiens mais aussi à court et moyen terme en utilisant des outils spécifiques pertinents réalisés avec l'ensemble de l'équipe pédagogique comme :

- Le questionnaire des besoins
- Le bilan CAF (chiffré/taux de fréquentation)
- Le bilan annuel présenté à la commission enfance jeunesse

## **5) Organisation**

### **Les enjeux ....**

#### Enjeux de territoires

Nos accueils périscolaires répondent à la prise en compte du territoire et de ses réalités. Ils contribuent au développement de la vie locale, renforcent le lien social, améliorent la qualité de vie et créent des emplois de proximité. Ils sont pour les écoles un élément favorable à leur pérennité. Ce sont des services au public qui contribuent à l'attractivité du territoire, à son aménagement et à son développement.

#### Enjeux sociaux

Nos accueils répondent à des besoins de garde de plus en plus exprimés par les familles et générés par les modes de vies. Ils facilitent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Ils permettent en diminuant pour les familles certaines contraintes, un meilleur accès à l'emploi. Ils sont également une réponse possible aux formes d'inoccupation des enfants (surtout le soir après la classe) et peuvent ainsi limiter les interrogations et inquiétudes de certains parents. Ce sont des modes et des manières de socialisation qui favorisent la mixité sociale et lutte contre les discriminations.

#### Enjeux éducatifs

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux, parce qu'ils sont de courtes durées et touchent un grand nombre d'enfants, en particulier à midi. Il importe que ces spécificités soient prises en compte dans le respect des rythmes de vie de l'enfant et en cohérence avec les autres temps (école, famille, temps de loisirs). Ces temps d'accueils ne sont pas restrictifs dans leur fonctionnement et offrent un accès au plus grand nombre d'enfants. Ils contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et l'épanouissement de la personnalité. Les accueils périscolaires ont ainsi une réelle fonction éducative.

### **5.1) Le Temps périscolaire du mercredi**

#### **Gestion des présences et des inscriptions**

Les inscriptions sont réalisées en ligne sur le portail famille ou directement en mairie (voir le règlement intérieur)

#### **Définition des Mercredis**

Le mercredi, auparavant accueil de loisirs extrascolaires est désormais un accueil de loisirs périscolaires.

Il offre la possibilité de pratiquer plusieurs activités en fonction des envies et des besoins des enfants

Il fonctionne à la journée complète.

Il est limité en nombre de place : ♦20 places en maternel

♦28 places en primaire

### **Créneaux d'accueil et horaires d'ouvertures**

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h30 avec un accueil échelonné de 8h à 9h30 et de 17h à 18h30

## **5.2) Le Temp périscolaire du soir et de la pause méridienne**

Voir le projet pédagogique du périscolaire du soir en annexe

Voir la chartre qualité de la pause méridienne en annexe

	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h
Exemple	7h15 garderie	8h30 école	école	école	école	11h45 cantine	13h45 école	école	15h45 TAP	TAP	17h garderie	
Lundi	7h15 accueil périscolaire	8h30 -11h45 école			11h45 pause méridienne		13h45-16h30 école			16h30 accueil périscolaire		
Mardi	7h15 accueil périscolaire	8h30-11h45 école			11h45 pause méridienne		13h45-16h30 école			16h30 accueil périscolaire		
Mercredi	8h-18h30 Accueil périscolaire du mercredi (Plan mercredi)											
Jeudi	7h15 accueil périscolaire	8h30-11h45 école			11h45 pause méridienne		13h45-16h30 école			16h30 accueil périscolaire		
Vendredi	7h15 accueil périscolaire	8h30-11h45 école			11h45 pause méridienne		13h45-16h30 école			16h30 accueil périscolaire		

## **5.3) Modalités d'organisation**

### **LE MERCREDI**

#### **La réglementation**

Le rôle principal de la réglementation est avant tout d'assurer la sécurité morale et physique des enfants inscrits dans nos accueils. C'est un cadre protecteur. La direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations (DDCSPP) fixe le cadre réglementaire, soutien et accompagne les initiatives de notre équipe pédagogique. Le taux d'encadrement des enfants est fixé à : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans.



# La Journée type en maternel

<b>Fonctionnement d'une journée type</b>	
<b>Accueil de 8h à 9h30</b>	<p style="text-align: center;"><b>ACCUEIL</b></p> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 animateur pointe sur Pockéto, accueille et répond aux questions des familles.</li> <li>- 1 animateur reste entièrement disponible pour jouer et accompagner les enfants.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p>Le temps d'accueil du matin est un moment charnière entre la famille et le centre de loisirs, c'est un temps de liaison important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et l'arrivée au centre.</p> <p>Ce moment sera organisé pour que les enfants puissent commencer leur journée dans le calme et à leurs rythmes. Une attention importante et particulière sera accordée à chaque famille afin de faciliter la séparation entre les enfants et leurs familles. Nous essaierons d'être disponibles au maximum afin de créer des conditions permettant aux enfants et aux parents d'être rassurés.</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ponctuel</li> <li>➤ Souriant et reposé</li> <li>➤ A l'écoute des enfants et des familles</li> <li>➤ Discute avec les familles pour expliquer le déroulement de la journée à venir</li> <li>➤ Oriente les enfants en direction d'activité libre en fonction du désir et de l'attitude de l'enfant (encore endormi...)</li> </ul>
<b>9h30 -10h</b>	<p style="text-align: center;"><b>COLLATION</b></p> <p>Un produit laitier et un fruit seront proposés.</p> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p>Les <b>collations</b> calment la faim entre les repas et elles fournissent aussi des nutriments essentiels à la croissance de l'enfant.</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide les enfants si besoin</li> <li>➤ Engage les discussions avec les enfants</li> <li>➤ Importance de l'éducation nutritionnelle</li> <li>➤ Se tenir correctement à table</li> <li>➤ Avoir un vocabulaire correct</li> <li>➤ Manger dans le calme</li> <li>➤ Permettre une certaine autonomie (en réflexion)</li> </ul>
<b>Activité de 10h à 11h30</b>	<p style="text-align: center;"><b>Actions :</b></p> <p>Chacun des animateurs propose une activité spécifique adapté à chaque tranche d'âge, en rapport avec le thème de la semaine ou de la sortie, les plus petits ont le choix de ne pas faire d'activité « encadré »</p>

	<p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p>Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant qu'in découvre son environnement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de favoriser des temps d'activités riches et variés permettant la construction de repère et la maîtrise de leur environnement. Un élément primordial de notre projet est l'autonomisation du tout petit (voir chapitre action)</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <p style="text-align: center;">Joue avec les enfants Permet à l'enfant de découvrir de nouvelles activités Il reste à l'écoute des enfants</p>
<b>De 11h30 à 12h</b>	<p style="text-align: center;"><b>RETOUR AU CALME</b></p> <p>Retour au calme avant la période du repas Préparation des enfants au déplacement t pour le restaurant scolaire Une notion d'hygiène sera apportée aux enfants avant le repas.</p> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p>Ils marquent la fin d'une période d'activité. Ces temps doivent être des moments de récupération physique, ils répondent également à un besoin physiologique</p>
<b>Repas de 12h à 13h</b>	<p style="text-align: center;"><b>REPAS</b></p> <p>Le repas se prend dans une atmosphère calme, détendue et riche du point de vue relationnel.</p> <p><b><i>La présence des animateurs et des adjoints techniques au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle. Il apparaît être primordial de manger en même temps que les enfants pour nous permettre d'atteindre nos objectifs notamment l'éducation au goût. (L'animateur reste inévitablement un exemple pour les enfants et il se doit de goûter à tout en incitant les enfants à faire la même chose)</i></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤Aide les enfants si besoin</li> <li>➤Engage les discussions avec les enfants</li> <li>➤Importance de l'éducation nutritionnelle</li> <li>➤Se tenir correctement à table</li> <li>➤Avoir un vocabulaire correct</li> <li>➤Manger dans le calme</li> <li>➤Goûter à tout (sans trop forcer)</li> <li>➤Permettre une certaine autonomie (en réflexion)</li> </ul>
<b>Temps calme de 13h à 15h</b>	<p style="text-align: center;"><b>TEMP CALME ET SIESTE</b></p> <p>Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques. Les besoins de repos et de sommeil sont essentiels pour le bon développement physiologique de l'enfant. De plus, le jeune enfant ne sait pas obligatoirement évaluer sa fatigue. Il est donc important pour l'animateur, d'être vigilant quand aux indicateurs de lassitude (surexcitation, nervosité, hyper sensibilité...)</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 animateur sera en salle de sieste</li> <li>- 1 animateur sera en salle d'activité en laissant les enfants choisir de leurs activités (qui resteront très calmes) afin de leur permettre un réveil échelonné respectant les besoins de chacun. Une lecture de conte pourra par exemple être mise en place à la demande des enfants.</li> <li>- Oriente les enfants en direction d'activité libre en fonction du désir et de l'attitude de l'enfant (encore endormi...)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LES TEMPS DE REPOS</b></p> <p>Le temps de repos est important pour l'équilibre et la qualité des apprentissages des enfants. Pendant que l'enfant dort, les informations acquises pendant la journée s'organisent, la mémoire se construit.</p>
<b>ACTIVITE DE 15h à</b>	<p style="text-align: center;"><b>ACTIVITE</b></p> <p>Idem que le matin avec une orientation plus sportive (motricité)</p>

<p><b>16h30</b> <b>GOUTER</b> <b>16h30 à 17h</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>GOUTER</b></p> <p>Ce temps sera un moment de récupération physique, d'échanges et de discussions.</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide les enfants si besoin</li> <li>➤ Engage les discussions avec les enfants</li> <li>➤ Importance de l'éducation nutritionnelle</li> <li>➤ Se tenir correctement à table</li> <li>➤ Avoir un vocabulaire correct</li> <li>➤ Permettre une certaine autonomie (en réflexion)</li> </ul> <p>La collation joue un rôle très important dans l'apport en énergie et en vitamines et minéraux, au cours de la journée. Elle peut aussi aider à contrôler l'appétit et à avoir moins faim entre les repas. Ainsi, elle aide à prévenir la fatigue de l'après-midi.</p>
<p><b>ACCUEIL DE 17h-18h30</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>ACCUEIL</b></p> <p>Les animateurs prendront le temps de raconter aux parents la journée de leurs enfants</p> <p style="text-align: center;"><b>DEPART DES ENFANTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fonctionnement identique à celui du matin</li> <li>➤ Attention particulière à la communication avec les parents : Comment s'est passée la journée de leur enfant ? S'il a bien mangé, bien dormi, bien joué avec ses camarades ? Si cela se passe bien au retour à la maison ?</li> </ul> <p>Les affaires spécifiques à rapporter pour le lendemain et les autorisations de sortie</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <p>L'attitude du matin est identique à celle du soir Les animateurs doivent pointer les enfants qui partent sur Pockéto Tous les animateurs doivent être présents pour le départ des enfants Répartition des animateurs : - Répartition à l'intérieur ou à l'extérieur du centre en fonction des désirs des enfants.</p>
<p><b>A 18h30</b></p>	<p>Rangement des salles d'activités Préparation des activités du lendemain</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Encore en peu de dynamisme et de bonne humeur !</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Détente et repos !</b></p>



## La Journée type en primaire

<p><b>Accueil de 8h à 9h30</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Fonctionnement d'une journée type</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ACCUEIL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les enfants arriveront au centre par le parc afin de permettre aux animateurs de rencontrer les familles et orienter l'enfant vers les lieux d'activités.</li> <li>➤ Répartition des tâches : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un animateur pointe sur la tablette « Pockéto », accueille et répond aux questions des parents</li> <li>- Un animateur reste complètement disponible pour jouer avec les enfants et les orienter vers des activités calmes.</li> </ul> </li> </ul>
------------------------------------	--

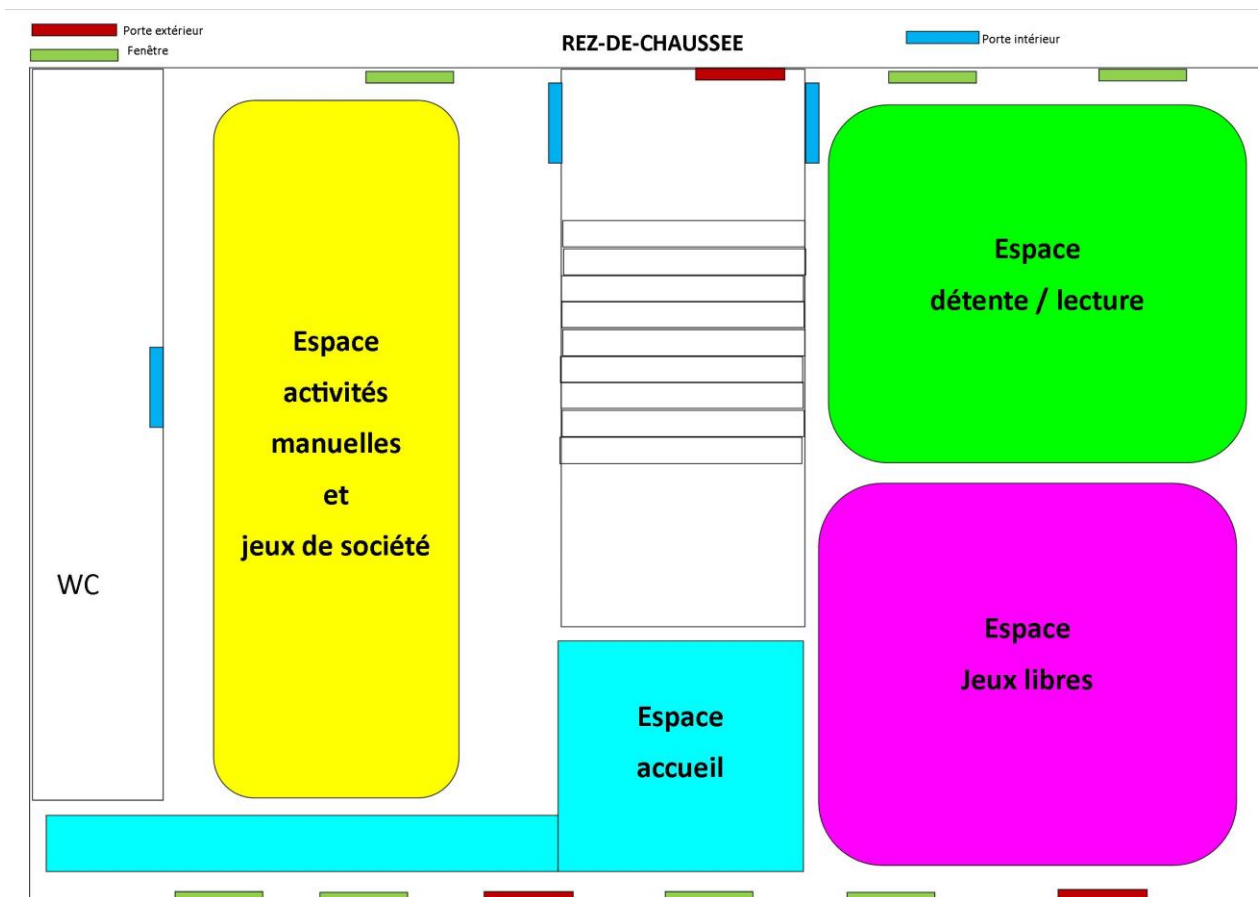
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animateurs se relaient pour la pause-café avec toujours un effectif suffisant d'animateur auprès des enfants (en regard de la réglementation)</li> </ul> <p>➤A 9h30, les enfants sont répartis dans les groupes</p> <p>➤Toute arrivée d'enfant après 9h30 doit être signalée à la directrice.</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ponctuel</li> <li>➤ Souriant et reposé</li> <li>➤ A l'écoute des enfants et des familles</li> <li>➤ Discute avec les familles pour expliquer le déroulement de la journée à venir</li> <li>➤ Oriente les enfants en direction d'activité libre en fonction du désir et de l'attitude de l'enfant (encore endormi...)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L'ACCUEIL : UN MOMENT ESSENCIEL</b></p> <p>➤Le temps d'accueil du matin est une période charnière entre la famille et le centre de loisirs, c'est un temps important entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et le centre de loisirs.</p> <p>La manière dont est vécue cette séparation conditionnera la journée de l'enfant au centre de loisirs. Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité affective de l'enfant. L'enfant va découvrir un environnement inconnu pour lui, de nouveaux adultes, de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, l'espace, dans les relations interpersonnelles...</p> <p>➤Ce temps doit permettre à chaque enfant d'arriver et de s'inscrire dans le groupe à son rythme. Certains enfants sont prêts à se lancer dans des jeux ou des activités, d'autres ont besoin de se retrouver au calme, de s'isoler, de finir de se réveiller.</p> <p>➤Accueillir les enfants, c'est aussi accueillir les parents. Il est important qu'ils aient leur place.</p>
<p><b>Activité de 9h à 11h30</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Fonctionnement d'une journée type</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ACTIVITES</b></p> <p>Aucun groupe d'âge ne sera réalisé, nous fonctionnerons avec un système : « à la carte».</p> <p>➤Toutes les activités seront interrompues à 11h15 afin de réaliser le rangement.</p> <p>➤Avant le départ pour le restaurant scolaire les enfants auront un temps de retour au calme afin de pouvoir déjeuner dans les meilleures conditions possibles.</p> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤Réfléchir son activité</li> <li>➤Définir les objectifs, le contenu, les aspects matériels...</li> <li>➤Le matériel d'activité sera installé à l'avance et la liste matérielle sera laissée à la directrice en réunion pour la semaine suivante.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LES TEMPS D'ACTIVITES</b></p> <p>Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant qu'il découvre son environnement et les possibilités d'agir sur lui. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent le faire seul) mais de favoriser des temps d'activité riches et variés répondant aux objectifs du projet pédagogique. Les temps d'activité répondent à des besoins naturels différents selon les moments de la journée : l'organisation et les contenus des activités seront différents entre les moments d'accueil et les activités du matin et de l'après-midi.</p>
<p><b>Repas de 11h30 à 13h</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Fonctionnement d'une journée type</b></p> <p style="text-align: center;"><b>REPAS</b></p> <p style="text-align: center;"><b>La présence des animateurs et des adjoints techniques au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle. Il apparaît être primordial de manger en même temps que les enfants pour nous permettre d'atteindre nos objectifs notamment l'éducation au goût.</b></p>



	<p><b>(l'animateur reste inévitablement un exemple pour les enfants et il se doit de goûter à tout en incitant les enfants à faire la même chose)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 animateur par table d'enfant</li> <li>➤ Tous les enfants se laveront les mains avant de passer à table.</li> <li>➤ Ce temps est une réflexion et des aménagements sont à l'essai</li> <li>➤ Ce temps est un moment d'échange important permettant d'aborder de nombreux sujets de conversation.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aide les enfants si besoin</li> <li>➤ Engage les discussions avec les enfants</li> <li>➤ Importance de l'éducation nutritionnelle</li> <li>➤ Se tenir correctement à table</li> <li>➤ Avoir un vocabulaire correct</li> <li>➤ Manger dans le calme</li> <li>➤ Goûter à tout (sans trop forcer)</li> <li>➤ Permettre une certaine autonomie (en réflexion)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LES TEMPS DE REPAS</b></p> <p>Ils marquent la fin d'une période d'activité. Ces temps doivent être des moments de récupération physique, ils répondent également à un besoin physiologique.</p>
<p><b>Accueil de 13h à 14h</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Fonctionnement d'une journée type</b></p> <p style="text-align: center;"><b>TEMPS CALME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les enfants seront répartis sur différents lieux en fonction de leur désir.</li> <li>➤ Les animateurs installeront plusieurs coins : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un coin lecture</li> <li>- Un coin sieste</li> <li>- Un coin jeux de société</li> <li>- Un coin dessin ou activité manuelle</li> </ul> </li> </ul> <p>D'autres «coins» seront définis par les enfants en début de session</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Afin de respecter le rythme de vie des enfants aucune activité physique ne sera réalisée pendant ce temps et l'utilisation des ballons sera interdite.</li> <li>➤ La pause animateur : La pause des premiers animateurs débutera à l'issue de la répartition des enfants dans les différents ateliers Les animateurs se relayeront sur ce temps afin de prendre une pause</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Attitude de l'animateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proposer des activités calmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variées</li> <li>- Diverses</li> <li>- Intérieures, extérieures</li> </ul> </li> <li>➤ Être actif pendant ces temps qui ne sont pas calmes et reposant pour les animateurs !</li> <li>➤ Le rôle de l'animateur est : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'écouter</li> <li>- D'orienter les enfants sur les différents lieux d'activité</li> <li>- De ramener le calme si nécessaire</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LE TEMP CALME</b></p> <p><b><u>Données scientifiques :</u></b></p> <p>Toutes les études montrent que le moment de midi et le début de l'après-midi se caractérisent par un affaiblissement des structures d'attention, par des phénomènes de non vigilance qui ne favorisent pas le traitement des informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Chaque enfant a des rythmes qui lui sont spécifiques.</li> <li>➤ Les besoins de repos et de sommeil sont essentiels pour le bon développement physiologique de l'enfant (influence sur le système nerveux, récupération physique). <b>Le jeune enfant ne sait pas obligatoirement évaluer sa fatigue.</b></li> <li>➤ Il est donc important pour l'animateur d'être vigilant quant aux indicateurs de lassitude (surexcitation, nervosité, hyper sensibilité...)</li> </ul>

<p><b>ACTIVITE DE 14h à 16h30</b></p>	<p><b>Fonctionnement d'une journée type</b> <b>ACTIVITES</b> Activités réalisées selon des thématiques réalisées à l'avance. Les activités prévues pourront évidemment être modifiées en fonction des demandes et des attentes des enfants <b>Attitude de l'animateur</b> Idem aux activités du matin <b>Constats</b> Idem aux activités du matin</p>
<p><b>GOUTER 16h30 à 17h30</b></p>	<p><b>Fonctionnement d'une journée type</b> <b>GOUTER</b> ➤Le goûter est réalisé dans un climat propice aux échanges. Un bilan est réalisé avec les enfants pour échanger sur la journée. <b>Attitude de l'animateur</b> ➤Animateur à l'écoute des enfants Voir remarque « REPAS » ➤Chaque animateur veille à ce que tous les enfants récupèrent la totalité de leurs affaires, afin de limiter les oublis, pertes, disparitions, échanges...C'est important pour entretenir de bonne relation avec les parents. C'est une preuve de sérieux. <b>Constats</b> <b>LE GOUTER</b> ➤Il marque la fin d'une période d'activité. ➤Ce temps doit être un moment de récupération physique, d'échanges, de discussion, voire de négociation pour la journée suivante.</p>
<p><b>ACCUEIL DE 17h30- 18h30</b></p>	<p><b>Fonctionnement d'une journée type</b> <b>DEPART DES ENFANTS</b> ➤Fonctionnement identique à celui du matin ➤Attention particulière à la communication avec les parents : Comment s'est passée la journée de leur enfant ? S'il a bien mangé, bien dormi, bien joué avec ses camarades ? Si cela se passe bien au retour à la maison ? Les affaires spécifiques à rapporter pour le lendemain et les autorisations de sorti <b>Attitude de l'animateur</b> L'attitude du matin est identique à celle du soir Les animateurs doivent pointer les enfants qui partent à la grille Tous les animateurs doivent être présents pour le départ des enfants Répartition des animateurs : - Un animateur de chaque groupe à la grille pour accueillir les familles - Répartition à l'intérieur ou à l'extérieur du centre en fonction des désirs des enfants.</p>
<p><b>A 18h30</b></p>	<p><b>Fonctionnement d'une journée type</b> Rangement des salles d'activités Préparation des activités du lendemain <b>Attitude de l'animateur</b> <b>Encore en peu de dynamisme et de bonne humeur !</b> <b>Détente et repos !</b></p>

## Aménagement des espaces à l'ALSH primaire



:

## Composition de l'équipe

L'équipe est composée d'animateurs principalement titulaires et intervenants sur tous les temps péri et extrascolaires de l'enfant.

La mise en place de projets d'activités transversaux sur les différents temps est aujourd'hui recherchée.

→ Une coordinatrice responsable de tout le secteur enfance jeunesse: FUSEAU Muriel (BEATEP enfance jeunesse) et en direction de l'accueil de loisirs primaire les mercredis

→ Une adjointe à la coordinatrice enfance jeunesse : Laetitia FRANCOIS et en direction en animation de l'accueil de loisirs maternel les mercredis

→ Des animateurs permanents:

- THOMAS Laurence (BAFD, BAFA, CAP petite enfance) : ALSH maternel
- DAUPHIN Jérôme (BEES 1<sup>er</sup> degré, BAFA) : ALSH primaire
- PIVERT Martine (BAFD, BAFA, CAP petite enfance) : ALSH maternel
- FRANCOIS Laétitia (BPJEPS, BAFA) : ALSH maternel

→ Des animateurs vacataires recrutés en fonction du nombre d'enfants inscrits dans la structure.

→ Le personnel d'entretien

→ Le personnel de restauration

### **Fonction de la directrice de l'accueil**

- Elle est responsable de tout le secteur enfance jeunesse (ALSH maternel, ALSH primaire, local jeune, accueil périscolaire du matin et du soir, pause méridienne)
- Elle pilote les contrats enfance et temps libre
- Elle aide l'organisateur.
- Elle élabore le projet pédagogique avec son équipe et en assure le suivi.
- Elle donne les moyens à son équipe de réaliser les objectifs fixés par le projet pédagogique.
- Elle élabore et gère le budget alloué par la municipalité.
- Elle assure l'administration de l'accueil de loisirs (déclaration jeunesse et sports, suivi des présences, réservations...).
- Elle veille au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Elle gère l'équipe d'animation (cohésion du groupe, dynamisme...).
- Elle est un élément ressource pour l'équipe et par ce biais conseille les animateurs sur la préparation de leurs activités.
- Elle assure la formation des stagiaires BAFA et BAFD.

- Elle met en œuvre les moyens permettant aux animateurs d'assurer la sécurité des enfants.
- Elle établit des relations avec les parents (les accueillir, leur expliquer le fonctionnement du centre de loisirs, du séjour, et du projet pédagogique).
- Elle formule par écrit un bilan de séjour (pédagogique, financier, logistique) des actions et le communique à la municipalité.

### **Fonction de l'animateur**

- Il travaille et réalise le projet pédagogique avec la directrice
- Il met en place les objectifs du projet pédagogique qui auront été établis et validés par l'ensemble de l'équipe.
- Il assure la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Il prépare, réfléchit et maîtrise ses activités avant leur mise en place
- Il encadre et met en place des animations auprès des enfants
- Il joue avec les enfants
- Il travaille en équipe et est capable d'exprimer ses difficultés et ses réussites ainsi que se remettre en question et d'aider ses collègues.
- Il participe aux réunions de préparation et de bilan
- Il respecte ses horaires
- Il respecte le matériel mis à sa disposition ainsi que les locaux
- Il établit les listes de matériel nécessaire pour mener ses activités en vérifiant que le matériel n'est pas déjà présent dans les locaux
- Il est un élément moteur et dynamique du centre de loisirs et anime, propose et répond aux besoins des enfants
- Il met en place des activités en corrélation avec le budget du centre
- Il assure la charge éducative de l'enfant toute la journée y compris pendant le temps de repas
- Il déjeune obligatoirement avec l'enfant dont la responsabilité lui est confiée  
*La présence des animateurs et des adjoints techniques au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle. Il apparaît être primordial de manger en même temps que les enfants pour nous permettre d'atteindre nos objectifs notamment l'éducation au goût.  
(L'animateur reste inévitablement un exemple pour les enfants et il se doit de goûter à tout en incitant les enfants à faire la même chose)*
- Il a une mission de surveillance générale des enfants
- Il a un rôle formateur en direction des jeunes animateurs

### **Fonction du personnel d'entretien**

Entretenir les locaux, le matériel selon les procédures mise en place

### **Fonction du personnel de restauration**

Organiser le service restauration selon **les protocoles HACCP**

- gérer et ranger les produits frais
- réceptionner et vérifier les livraisons des repas (liaison froide) selon les protocoles en vigueur dans l'établissement.
- entretenir le matériel et les équipements (nettoyage et bon état de marche), propreté et hygiène des locaux
- dosage des produits/sécurité des produits, du matériel par rapport aux publics/tenue à jour des registres (menu, plans de travail, plan des températures).

## **L'HYGIENE**

### **Propreté des locaux**

Les espaces sont rangés tous les soirs par les animateurs. Une personne chargée de l'entretien nettoie tous les soirs les espaces selon un plan précis. Ponctuellement, les animateurs rangent et nettoient les armoires et le matériel pédagogique qu'ils utilisent tout au long de leurs animations.

### **L'infirmierie**

Une infirmerie est matérialisée et à la disposition de tout le personnel. Elle se compose d'un lit de repos, une armoire à pharmacie (fermée à clefs). La directrice et tous les directeurs de nos accueils s'assurent du suivi régulier (la pharmacie et les trousseaux mobiles sont à compléter et les produits périmés retirés).

### **Armoire à pharmacie**

Nous disposons d'une armoire à pharmacie dans chacun de nos sites d'accueil. Elles se composent de :

- Gants jetables en vinyle (compte tenu des allergies au latex)
- Compresses stériles
- Sparadrap
- Bandes
- Pansements adhésifs
- Coussins réfrigérants ou compresses water gel
- Antiseptique non coloré
- Pommade contre les bleus et bosses
- Sérum physiologique i=uni dose
- Alcool modifiée (pour nettoyer petit matériel)
- Ciseaux
- Thermomètre

- Médicaments des enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour une maladie chronique ou d'un Protocole d'Administration de Médicament (PAM) pour une maladie ponctuelle. Ces médicaments seront étiquetés au nom de l'enfant concerné et ne peuvent en aucun cas être administrés à d'autres enfants.

## **Trousse de secours mobile**

Des trousse de secours sont disponibles et emportées chaque fois qu'une activité ou une promenade se déroule en dehors de l'enceinte de l'accueil. Lorsqu'un enfant se blesse, sans gravité, des soins lui sont immédiatement administrés après avoir consulté sa fiche sanitaire. Pour tout ce qui concerne les plaies simples telles les égratignures, les piqûres d'insectes et d'autres, les animateurs portent des gants à usage unique. Chaque soin est retranscrit dans un registre et porté à la connaissance du responsable.

## **Administration de soins**

Chaque soin est consigné dans le cahier d'infirmerie. Les éléments ci-dessous y sont notés.

### Appel au secours

Qui appeler : Pompiers (18)/ Samu (15). Le 112 est un numéro d'appel unique des urgences dans le territoire européen, quel que soit le type d'urgence (médicale, incendie, police). Il répond aux facilités d'accès des numéros d'urgence de France Télécom : prioritaire quand les réseaux sont saturés, gratuit quel que soit le type de connexion.

## **Que dire ?**

Se présenter, numéro de téléphone et localisation de l'évènement. Nature du problème. Symptômes présentés par la victime. Premières mesures et gestes effectués. Un dialogue va s'instaurer avec le service d'urgence. L'animateur reste aux cotés de l'enfant pour pouvoir répondre aux questions posées de façon pertinente et envoie éventuellement quelqu'un pour guider les secours à leur arrivée

Maladies contagieuses Un enfant ayant contracté une maladie contagieuse ne pourra être accueilli au sein de la structure. Le personnel de l'association n'est pas formé pour administrer des médicaments et autres soins. Néanmoins, une exception est faite lorsque la famille présente une attestation du médecin traitant de « non-contagion ».

## **Toxi infection alimentaire (TIAC)**

C'est l'apparition simultanée d'au moins deux cas identiques d'une symptomatologie gastrointestinale (diarrhée, vomissements), dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire.

Les mesures à prendre en cas de toxi-infection alimentaire collective sont les suivantes :

- Noter les noms des enfants atteints, l'heure des premiers symptômes et leurs natures - Prévenir les familles
- Isoler tous les aliments consommés depuis 72 heures conservés au réfrigérateur pour prélèvements et analyse
- Prévenir les prestataires
- Prévenir les services vétérinaires départementaux
- Prévenir le médecin inspecteur de santé publique de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales DDASS, qui précisera la conduite à tenir concernant tous les enfants.

## **Méningite/ Tuberculose**

Seule la méningite à méningocoque peut faire l'objet d'un traitement prophylactique au niveau d'une collectivité (vaccination, traitement antibiotique). Le médecin inspecteur de santé publique de la DDASS définira le protocole (enfants concernés, séances de vaccination etc.). Le médecin de la DDASS et le médecin chargé de la prévention de la tuberculose au niveau du département définiront le protocole (enfants concernés, intradermo-réactions, radios pulmonaires).

## **Accueil d'un enfant allergique**

La procédure de PAI prévue dans les instructions officielles de l'Education Nationale pour l'accueil d'enfants handicapés à l'école est parfaitement transposable à notre accueil. Le médecin traitant établit un protocole qui fixe les conditions impératives à mettre en œuvre pour cette démarche.

◆ Un listing d'allergie des enfants est affiché dans nos cuisines. Il est également noté sur les cahiers de registre des enfants et ainsi notifié à chaque personne pour une meilleure couverture des risques.

## **L'intégration d'enfants porteurs de handicap**



Nos accueils de loisirs respectent ce principe et souhaitent, chaque fois que l'occasion se présente, permettre à chacun, quel que soit le handicap ou les troubles de santé de prendre part à nos activités.

Notre service est de pouvoir proposer des occasions uniques d'apprentissage du vivre ensemble dans un cadre bienveillant, qui favorise la rencontre avec l'autre et facilite l'acceptation des différences.

L'intégration est souvent source de progrès pour l'enfant porteur de handicap, en termes d'autonomie et de socialisation. Nous proposons aux familles une formule d'accueil rassurante et de qualité qui permet souvent aux enfants et aux jeunes de rester en contact avec le milieu ordinaire.

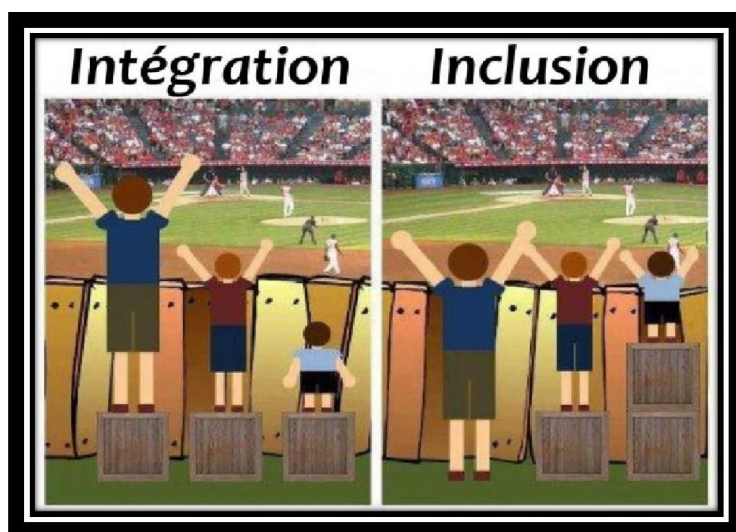
Cette intégration favorise la rencontre de la différence et l'évolution du regard sur les personnes handicapées. Elle contribue au développement de la compréhension des autres enfants et de leurs familles qui participent à nos accueils. Elle permet à tous les acteurs d'y participer : l'enfant accueilli, les autres enfants, les familles, l'équipe d'encadrement, l'organisateur ainsi qu'à toutes les personnes qui concourent par leurs actions au développement de l'enfant, médecins ou éducateurs.

---

**Notre objectif sera de tendre au maximum à l'inclusion des enfants porteurs de**



handicap.....Un gros travail est toujours en cour de réflexion avec les équipes....



## HORS MERCREDI

### La réglementation

Le rôle principal de la réglementation est avant tout d'assurer la sécurité morale et physique des enfants inscrits dans nos accueils. C'est un cadre protecteur. La direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations (DDCSPP) fixe le cadre réglementaire, soutien et accompagne les initiatives de notre équipe pédagogique.

Pour nos accueils Le taux d'encadrement des enfants est fixé à : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 18 enfants de plus de 6 ans au regard du PEDT.

### Les accueils déclarés en accueil de loisirs périscolaire

#### → Les accueils de loisirs périscolaires du matin en primaire

<b>Site d'implantation:</b>	Ecole primaire, salle d'accueil du matin
<b>Ouverture :</b>	Tous les jours en période scolaire
<b>Horaires :</b>	7h15-8h20
<b>Tarifcation :</b>	Voir la grille tarifaire
<b>Inscription :</b>	Les inscriptions sont réalisables jusqu'à la veille minuit sur le portail famille ou directement en mairie.
<b>Effectif</b>	Entre 15 et 30 enfants

#### → Les accueils de loisirs périscolaire du matin en maternel

<b>Site d'implantation:</b>	Ecole maternelle, salle d'accueil du matin
<b>Ouverture :</b>	Tous les jours en période scolaire
<b>Horaires :</b>	7h15-8h20
<b>Tarifcation :</b>	Voir la grille tarifaire
<b>Inscription :</b>	Les inscriptions sont réalisables jusqu'à la veille minuit sur le portail famille ou directement en mairie.
<b>Effectif</b>	Entre 15 et 30 enfants

### →La pause méridienne (3-6 ans)

<b>Site d'implantation:</b>	Ecole maternelle
<b>Ouverture :</b>	Tous les jours en période scolaire
<b>Horaires :</b>	11h45-13h45
<b>Tarifcation :</b>	Voir la grille tarifaire
<b>Inscription :</b>	Inscription en mairie le lundi précédant la semaine concernée sur le portail famille ou directement en mairie.
<b>Effectif</b>	Entre 40 et 60 enfants

### →La pause méridienne (6-12 ans)

<b>Site d'implantation:</b>	Ecole primaire, salle d'accueil du matin, salle des fêtes, bibliothèque
<b>Ouverture :</b>	Tous les jours en période scolaire
<b>Horaires :</b>	11h45-13h35
<b>Tarifcation :</b>	Voir la délibération tarifaire
<b>Inscription :</b>	Inscription en mairie le lundi précédant la semaine concernée sur le portail famille ou directement en mairie.
<b>Effectifs</b>	Entre 110 et 130 enfants

Depuis de nombreuses années nous organisons l'accueil de la pause méridienne. Cet accueil est un temps qui a énormément été travaillé et réfléchi par l'équipe d'animation. Nous suivons actuellement notre charte de qualité de la pause méridienne (voir annexe). Une plaquette est réalisée tous les mois pour expliquer les animations mises en place sur la pause méridienne et fournir le menu du restaurant scolaire consultable par les familles sur le portail famille.

### →L'accueil périscolaire du soir (3-6 ans)

<b>Site d'implantation:</b>	Ecole maternelle ; rue Boutron
<b>Ouverture :</b>	Tous les soirs après l'école
<b>Horaires :</b>	De 16h30 à 18h30 les lundis, mardi, jeudis et vendredis
<b>Tarifcation :</b>	Voir la grille tarifaire
<b>Inscription :</b>	Les inscriptions sont réalisables jusqu'à la veille minuit sur le portail famille ou directement en mairie

Depuis de nombreuses années, nous organisons l'accueil du périscolaire du soir en maternelle. Cet accueil est un temps qui a énormément été travaillé et réfléchi par l'équipe d'animation. Nous retravaillons actuellement notre projet pédagogique du soir « périscolaire maternel ».

### → L'accueil périscolaire du soir (6-12 ans)

<b>Site d'implantation :</b>	Cet accueil est ventilé sur 3 sites (l'ancien restaurant scolaire, la cour de l'école primaire et la salle informatique)
<b>Ouverture :</b>	Tous les soirs après l'école
<b>Horaires :</b>	De 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
<b>Tarifcation :</b>	Voir la grille tarifaire
<b>Inscription :</b>	Les inscriptions sont réalisables jusqu'à la veille minuit sur le portail famille ou directement en mairie
<b>Effectifs</b>	Entre 24 et 50 enfants

Depuis de nombreuses nous organisons l'accueil du périscolaire du soir en primaire. Cet accueil est un temps qui a énormément été travaillé et réfléchi par l'équipe d'animation. Nous suivons actuellement notre projet pédagogique du soir « périscolaire primaire ».

## 6) Activité

### LE MERCREDI

Notre objectif principal sur tous nos accueils périscolaires et extrascolaires est de permettre aux enfants de passer d'agréables vacances ou temps d'accueil en organisant les activités de manière à assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

Les activités ne seront pas une fin en soi, mais un moyen privilégié pour la construction, l'équilibre et l'épanouissement de l'enfant.

#### Préambule :

Les mercredis étant du périscolaire, lieux d'éducation, ils permettent avant tout aux enfants de vivre des temps de détente. Ce sont des temps de découverte. Ils offrent la possibilité de s'approprier un environnement dans un contexte différent du milieu scolaire et familial car ils peuvent faire des découvertes et des expériences nouvelles

#### 6.1) Type d'activités proposées les mercredis

Les activités sont programmées en amont afin de donner un aperçu aux parents avant l'inscription. Pour certains parents, il s'agit même d'une condition préalable à l'inscription de

leur enfant. La programmation est réalisée tous les mois. Néanmoins, elles ne sont pas figées. Elle est le fruit d'un travail d'équipe qui s'enrichit d'année en année des expériences des uns et des autres. Ainsi les équipes peuvent réfléchir et préparer leur fiche d'animation longtemps avant (cf Annexe fiche d'animation).

Certains enfants préfèrent pratiquer des activités physiques qui demandent moins de concentration que des activités manuelles. L'utilisation par exemple de paires de ciseaux peut être difficile et demander l'intervention d'un adulte.

Chaque enfant est libre de pratiquer l'activité qu'il souhaite. Il nous importe qu'ils puissent choisir et pratiquer les activités qui leur conviennent le mieux.

Les programmes sont distribués auprès de l'école de notre commune.

Par conséquent de très nombreuses activités sont proposées aux enfants (manuelle, sportive, culturelle, informatique...)

Les activités sont définies par l'équipe en concertation préalable avec les enfants et les familles. Nous nous appuyons un maximum sur les envies des enfants. Nous avons la chance d'avoir une équipe de permanents intervenant sur les temps périscolaire et extrascolaire. Les enfants et les familles les connaissent bien.

### **6.2) Axe des projets d'écoles pris en compte par le plan dans la conception des activités périscolaire**

En raison du contexte sanitaire les axes n'ont pas encore été définis. Néanmoins nous continuons le travail entrepris les années précédentes.

Notre conseil municipal jeune œuvre énormément en ce sens et de nombreux projets sont en cours.

### **6.3) La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins**

Cette méthode de travail est largement appliquée sur tous nos secteurs tant sur le périscolaire que sur l'extrascolaire. Une méthode de travail complètement axée sur le choix des enfants a été initiée depuis de nombreuses années et nous travaillons sur cet axe depuis. Cette méthode nous a permis d'approfondir tous nos objectifs avec succès.

Les familles et les enfants de notre territoire nous soutiennent dans ce fonctionnement.

### **6.4) Intervenants assurant la prise en charge des activités**

Les intervenants ponctuels sont toujours accompagnés par un animateur de notre structure.

Pour les enfants pratiquant une activité sportive (clubs sportifs). Un document est rempli par les familles nous déchargeant de toute responsabilité sur les temps d'activité organisée par les clubs sportifs, des conventions sont en cours de réalisation.

### **6.5) Articulation du plan mercredi avec les éventuels dispositifs existants**

Cet objectif reste à travailler afin de pouvoir créer une réelle synergie entre tous nos accueils.

## 7) Signatures